



2022.04940

P.P. CH-1951
Sion **A**

Poste CH SA

Monsieur
Ueli Maurer
Conseiller fédéral
Chef du Département fédéral des finances
Bundesgasse 3
3003 Berne



Références FC
Date 23 novembre 2022

Réponse à la consultation sur la modification de l'ordonnance sur les placements collectifs (Limited Qualified Investor Fund, L-QIF)

Monsieur le Conseiller fédéral,

Le Conseil d'Etat du canton du Valais vous remercie de lui avoir donné l'occasion de se déterminer sur la modification de l'ordonnance sur les placements collectifs (Limited Qualified Investor Fund, L-QIF).

Notre canton n'étant que peu concerné par la modification proposée, il renonce à prendre position.

Le Gouvernement valaisan vous remercie et vous prie d'agréer, Monsieur le Conseiller fédéral, l'expression de sa considération distinguée.

Au nom du Conseil d'Etat

Le président

Roberto Schmidt



Le chancelier

Philipp Spörri

Copie à vernehmlassungen@sif.admin.ch

